



Le marché du travail des jeunes : il n'y a pas de quoi se réjouir

par Philippe DEFEYT - décembre 2014

La publication des statistiques de l'ONEM d'octobre 2014 (voir Annexe 1), en annonçant une baisse à un an d'écart des chômeurs indemnisés de moins de 25 ans, donnerait à penser que la situation sur le marché du travail des jeunes n'est pas si mauvaise que le laisseraient penser les difficultés de nombreux jeunes – même (bien) formés – à trouver un emploi.

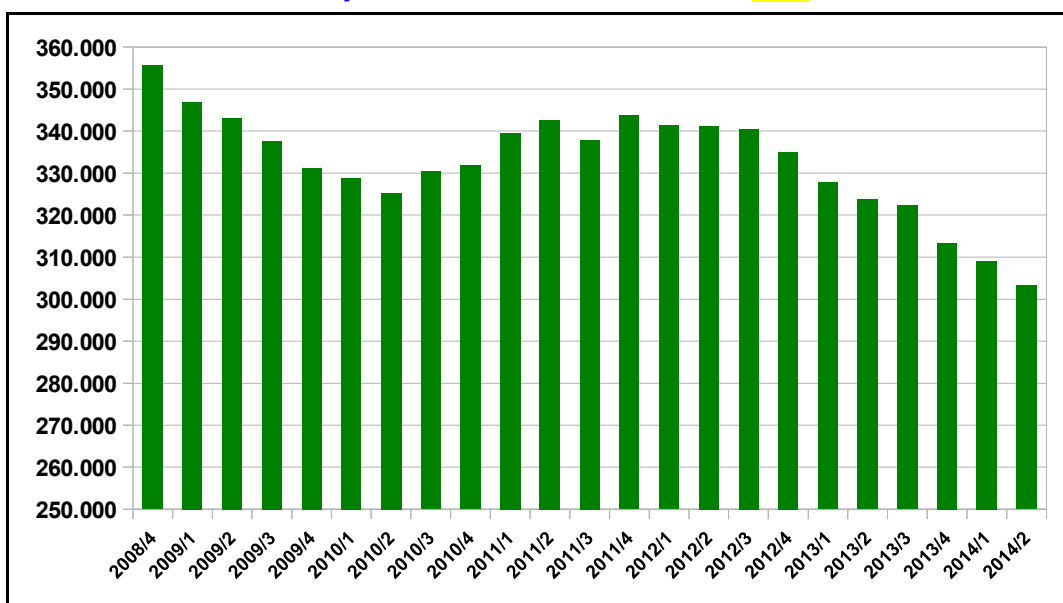
Une fois de plus il n'en est rien ! Montrons cela à partir de quelques graphiques et d'un tableau de synthèse reprenant des données essentielles pour comprendre ce qui se passe.

1. L'emploi des jeunes de moins de 25 ans est en régression

C'est certainement vrai pour l'emploi tel que mesuré par l'Enquête sur les forces de travail (EFT), qui n'a jamais été aussi bas depuis 2008. Il a reculé d'environ 50.000 unités entre 2008 et 2014 !

***Note méthodologique :** Les séries ci-après sont des moyennes sur 4 trimestres centrées sur le dernier trimestre. Il s'agit donc des tendances désaisonnalisées.*

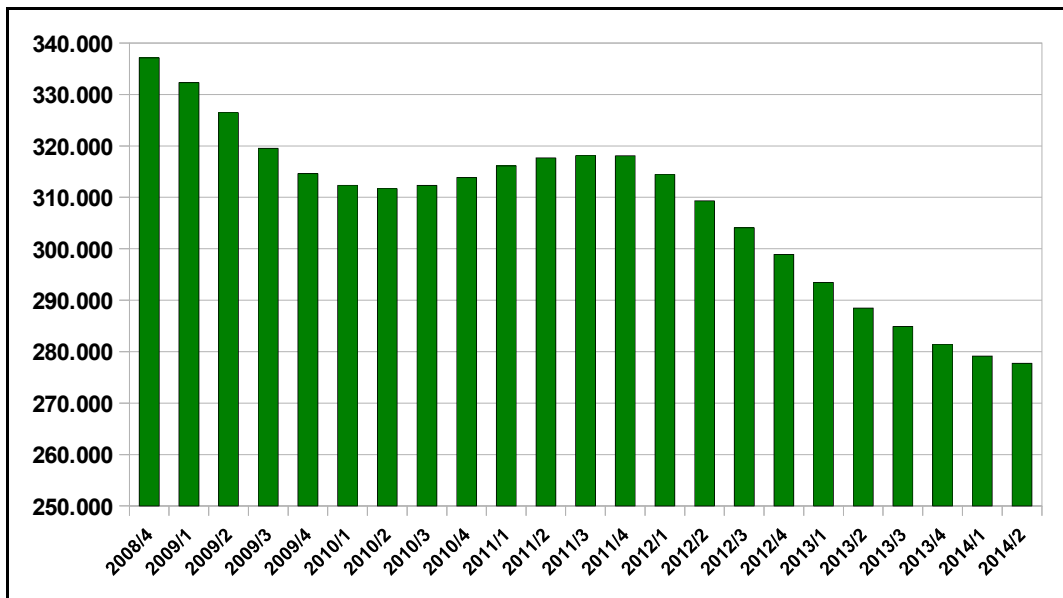
L'emploi des moins de 25 ans – EFT



Source : EFT – Calculs : IDD

Cette évolution est largement confirmée par l'évolution de l'emploi des jeunes salariés telle que donnée par l'ONSS (il s'agit ici des statistiques avancées de l'emploi). L'emploi salarié ONSS (hors administrations locales donc) constitue la toute grande part de l'emploi des jeunes.

L'emploi des moins de 25 ans – ONSS



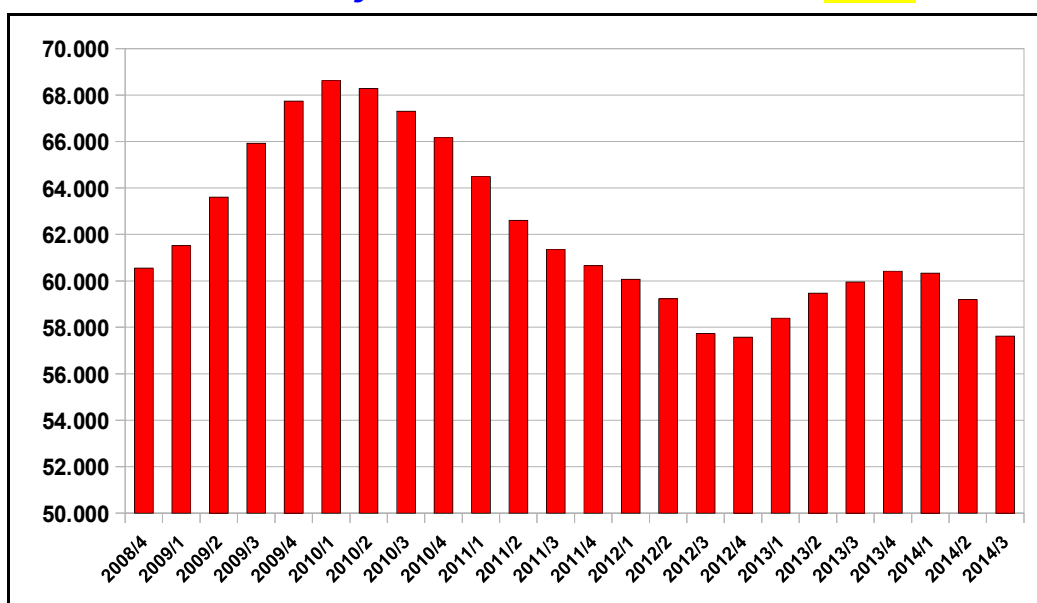
Source : ONSS – Calculs : IDD

Au demeurant, les statistiques des jeunes salariés des administrations publiques locales (ONSS-APL) indiquent elle aussi un recul en fin de période.

2. Le nombre de demandeurs d'emploi recule en 2014

Comme le montre le graphique suivant, le nombre de jeunes chômeurs indemnisés a effectivement tendance à reculer en 2014.

Le nombre de jeunes chômeurs indemnisés - ONEM

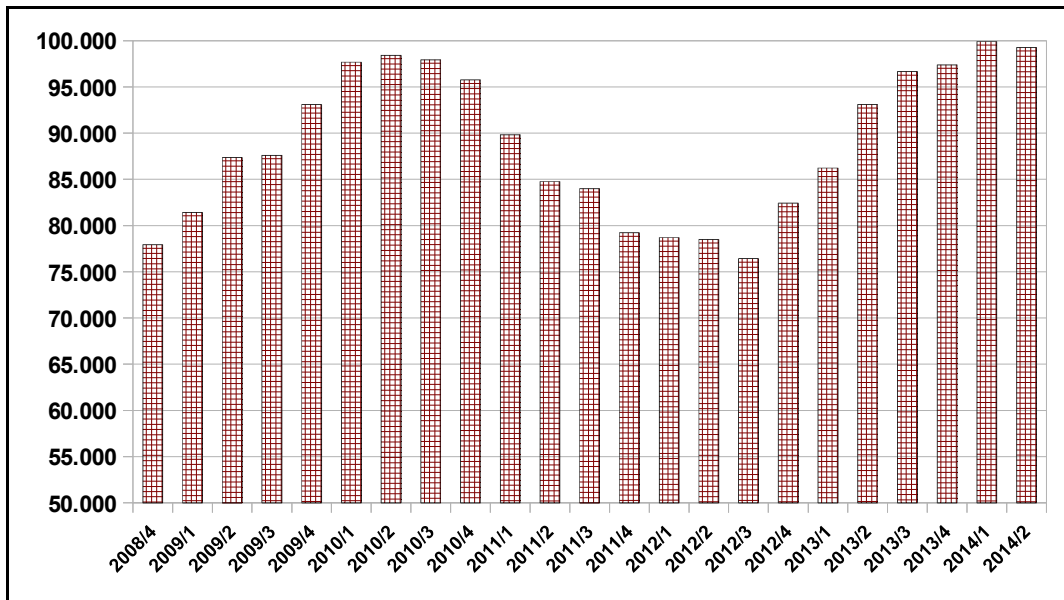


Source : ONEM – Calculs : IDD

Deux autres sources d'informations - l'EFT et Belgostat - indiquent (voir les 2 graphiques suivants) un profil d'évolution du chômage semblable mais

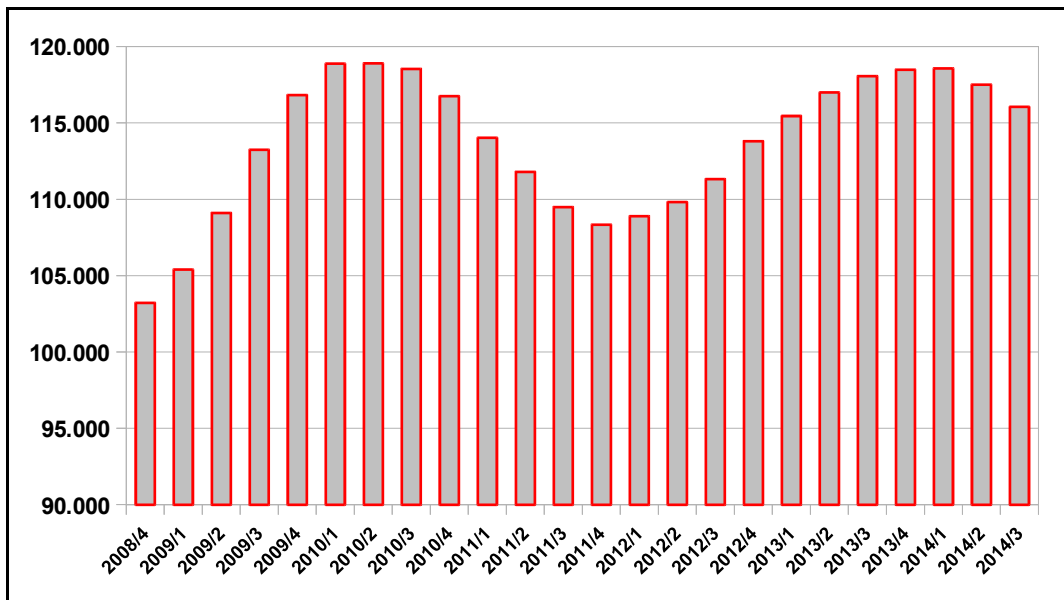
- à un niveau supérieur (surtout depuis 2012)
- avec une baisse en fin de période moins marquée.

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi inoccupés - EFT



Source : EFT-Eurostat – Calculs : IDD

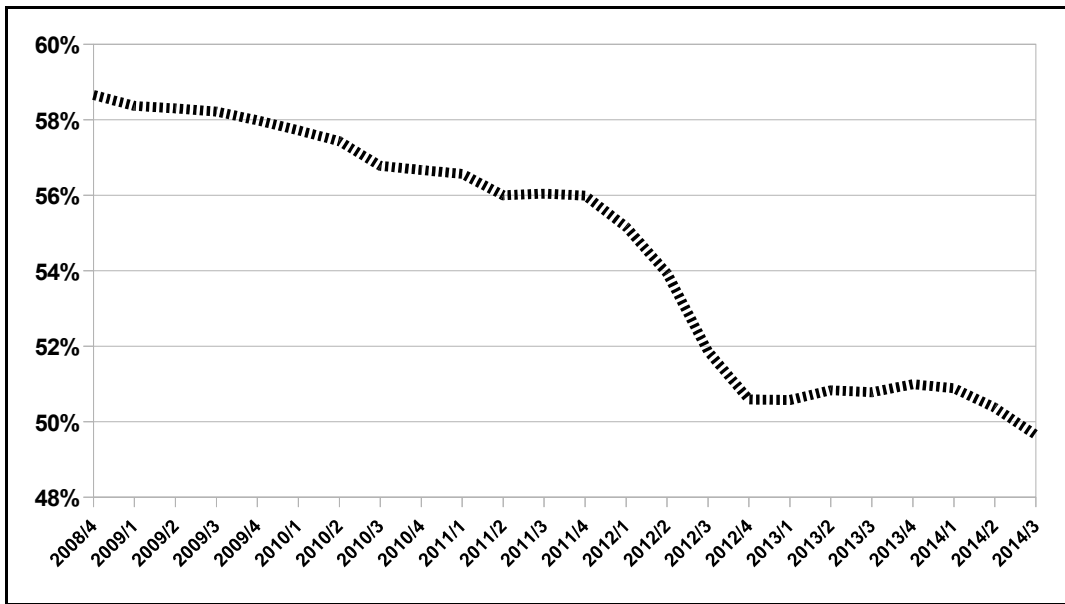
Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi inoccupés – Définition du Bureau fédéral du Plan



Source : Belgostat – Calculs : IDD

Le graphique suivant indique clairement un écart grandissant entre les données de l'ONEM, qui ne portent que sur les chômeurs indemnisés, et les données de Belgostat (définition du Bureau fédéral du Plan) qui portent sur les demandeurs d'emploi inoccupés. Autrement dit les jeunes chômeurs indemnisés représentent une part décroissante du nombre total des jeunes demandeurs d'emploi inoccupés. L'écart croissant s'explique essentiellement par l'évolution de la législation du chômage.

Le nombre de chômeurs indemnisés en % du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés

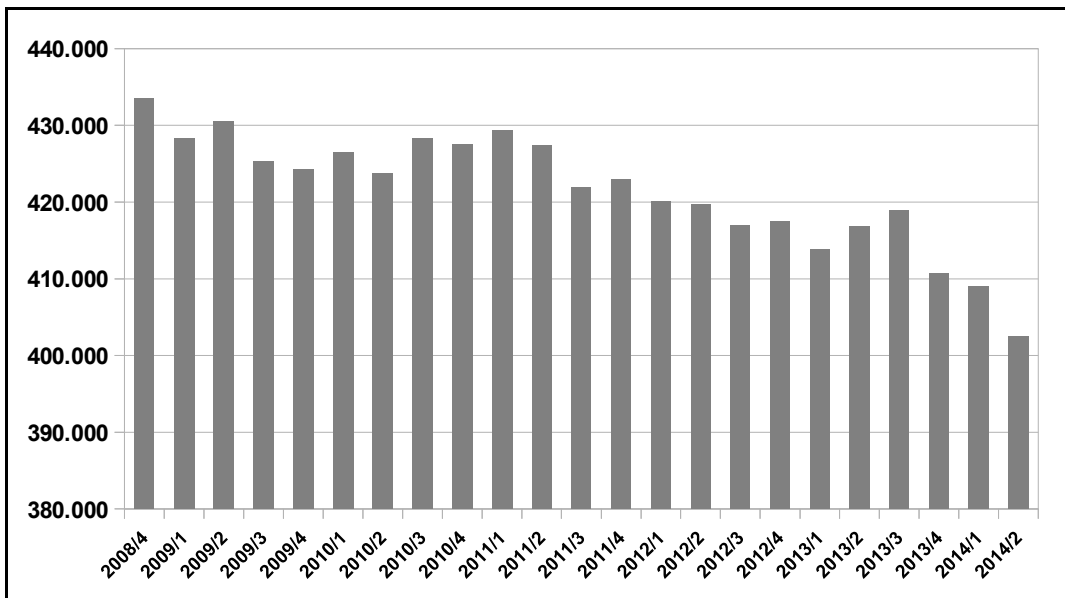


Source : ONEM – Calculs : IDD

3. Une population active en recul tendanciel

Pour terminer ce survol du marché du travail des jeunes voici l'évolution de la population active (les jeunes présents sur le marché du travail comme travailleur ou chômeur). Elle montre une tendance régulière à la baisse, accentuée au cours des derniers trimestres. Pour l'essentiel cette évolution est attribuable à l'augmentation du nombre de jeunes dans l'enseignement supérieur et qui ne se présentent donc pas sur le marché du travail (hormis les jobs étudiants).

Population active des moins de 25 ans – EFT



Source : Belgostat, EFT, ONEM et ONSS – Calculs : IDD

En résumé, voici les données essentielles (évolutions à un an d'écart) dont on dispose en ce début décembre 2014.

Marché du travail des jeunes de moins de 25 ans
Évolutions à un an d'écart - 2014

	1er trim	2ième trim	3ième trim
Emploi EFT	-17.200	-23.500	-
Emploi ONSS	-9.000	-5.700	-
DEI (BfP)	+300	-4.200	-5.800
Chômeurs EFT	+10.100	-2.600	-
Chômeurs indemnisés	-300	-4.600	-6.300
Population active EFT	-7.100	-26.100	-

Source : Belgostat, EFT, ONEM et ONSS – Calculs : IDD

Il est peu probable que la situation se redresse rapidement en ce qui concerne l'emploi des jeunes. Mais l'augmentation du nombre de jeunes aux études devrait continuer à influencer favorablement l'évolution du chômage.

Annexe : Communiqué de l'ONEM – nov 2014

Baisse du nombre de chômeurs en octobre

Le nombre de chômeurs a reculé en octobre sur base annuelle et mensuelle. Le mois dernier, on dénombrait 436.731 chômeurs complets indemnisés soit 15.535 de moins qu'en octobre 2013 et 27.367 de moins par rapport à septembre, annonce vendredi l'ONEM. Sur base annuelle, la baisse a été la plus importante en Wallonie (-11.141 unités), suivie par Bruxelles (-4.008) et la Flandre (-1.299). Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi (moins de 25 ans) a aussi reculé en octobre et concerne 51.684 personnes (- 9.384 unités par rapport à octobre 2013). Avec 27.132 jeunes sans emploi, la Wallonie détient le plus grand nombre de chômeurs dans cette catégorie.

Le nombre de chômeurs de 50 ans et plus a augmenté (+5.874 unités). En octobre, on dénombrait 128.175 seniors au chômage dont 54.685 en Wallonie, 54.016 en Flandre et 19.474 à Bruxelles.

Les chômeurs de longue durée (2 ans et plus) sont restés stables en octobre (-864). Un peu moins de 200.000 personnes (197.885) étaient au chômage de plus de deux ans et plus dont 92.207 en Wallonie, 62.977 en Flandre et 42.701 à Bruxelles.

Le nombre de chômeurs temporaires a baissé de 7.572 unités pour atteindre 96.713 personnes dont 62.021 en Flandre, 29.921 en Wallonie et 4.771 à Bruxelles.

Remarque importante: depuis juillet 2014, la statistique mensuelle a quelque peu été élargie. A cette date, les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi admis sur la base d'un travail à temps partiel volontaire ainsi que les chômeurs demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise (2) (anciennement, prépensionnés demandeurs d'emploi) ont également été ajoutés dans cette statistique. L'objectif visé par cette modification est de recenser ainsi la totalité des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (3).

Statistique mensuelle du chômage complet (ONEM)
 Chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi

